Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Publié le 26/06/2023
ID : 044-200067635-20230626-06_2023_16-AR

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 22 juin 2023

06.2023-16	**CULTURE** **OBJET : Prêt du véhicule Partner à un membre d'une compagnie accueillie par le Quatrain**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°28.03.2023-28 du Conseil communautaire en date du 28 mars 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que le véhicule Partner dédié au personnel de Clisson Sèvre et Maine Agglo peut être emprunté par les compagnies diffusant leur spectacle lors de la saison du Quatrain ou aux techniciens œuvrant à la mise en place de ces spectacles sur présentation de leur permis de conduire,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : D'accorder le prêt du véhicule (Partner – CW- 505- XE) dédié au personnel de Clisson Sèvre et Maine Agglo à :

→ M. Samuel Perronet, membre de la **Cie Barolossolo**
Les jeudi 29 juin et vendredi 30 juin 2023
dans le cadre de l'accueil du spectacle ***Plus Haut !*** faisant partie de la saison culturelle 2022/2023 de Clisson Sèvre Maine Agglo.

ARTICLE 2 : que ce prêt est consenti à titre gracieux.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

À Clisson

Le 23/06/2023
Nelly SORIN
Vice-Présidente Nelly SORIN par délégation du Président